

Chances et risques de la prévoyance vieillesse gérée de manière autonome à partir du 1.1.2024

Situation initiale

Jusqu'au 31.12.2023, Agrisano Prevos dispose d'un contrat d'assurance complète avec la compagnie d'assurance Swiss Life SA. Le conseil de fondation d'Agrisano Prevos a décidé de gérer la prévoyance vieillesse de manière autonome à partir du 1.1.2024. L'une des principales raisons de cette décision est le cadre légal qui offre aux institutions de prévoyance autonomes de bien meilleures perspectives de rendement à long terme qu'aux assureurs-vie. La gestion autonome de la prévoyance vieillesse permettra à Agrisano Prevos d'obtenir des rendements plus élevés à moyen et long terme et aux assurés de disposer d'une épargne plus importante au moment de leur retraite. Un effet immédiat très positif sera l'augmentation du taux de conversion des rentes de vieillesse à partir du 1.2.2024. Il s'élèvera désormais à 5,0 % pour les hommes et les femmes à l'âge de 65 ans (actuellement : 4,4454 % pour les hommes et 4,6144 % pour les femmes). Cela correspond à une augmentation des rentes de vieillesse de 12,5 % pour les hommes et de 8,4 % pour les femmes.

La gestion autonome de la prévoyance vieillesse signifie également qu'en cas de résultats de placement négatifs, Agrisano Prevos pourrait présenter un découvert qui, dans le pire des cas, devrait être comblé par une rémunération nulle des avoirs d'épargne existants ou par des cotisations supplémentaires. En raison de la très bonne capacité de risque d'Agrisano Prevos, ce danger est toutefois extrêmement faible.

Qu'entend-on par «degré de couverture » ?

Le degré de couverture indique à quel pourcentage les obligations d'une caisse de pension sont couvertes par des actifs. Dans le domaine de la prévoyance vieillesse, les engagements correspondent aux avoirs d'épargne des assurés, aux réserves mathématiques des retraités et aux réserves techniques (p. ex. pour les pertes sur les retraites). Un degré de couverture de 100 pour cent signifie donc qu'en cas de liquidation d'une institution de prévoyance, toutes les obligations envers les assurés sont couvertes.

Tant qu'il existe un contrat complet avec une compagnie d'assurance, le degré de couverture n'est pas pertinent, car l'assurance garantit à tout moment les engagements à 100 pour cent. Pour les institutions de prévoyance autonomes, le degré de couverture a toutefois une grande importance. Il devrait normalement être supérieur à 100 pour cent, afin de disposer d'un coussin de sécurité les années où les marchés des capitaux évoluent négativement. Si ce coussin de sécurité n'est pas suffisant, le degré de couverture pourrait tomber en dessous de 100 pour cent. Dans ce cas, on parle d'un découvert.

Que se passe-t-il en cas de découvert ?

Si l'institution de prévoyance dispose d'une bonne capacité de risque, comme c'est le cas pour Agrisano Prevos, un découvert faible ou temporaire n'est en général pas critique. Le cas où toutes les obligations arriveraient à échéance en même temps ne peut pratiquement pas se produire.

Néanmoins, un découvert doit être pris au sérieux et surveillé. Ainsi, des mesures de stabilisation peuvent être prises à temps si nécessaire. Dans tous les cas, un découvert doit être signalé aux autorités de surveillance. Si le découvert est important et/ou si l'institution de prévoyance dispose d'une mauvaise capacité de risque, l'institution de prévoyance doit indiquer comment et dans quel délai elle entend y remédier. L'autorité de surveillance doit être informée régulièrement de la mise en œuvre des mesures.

Que signifierait un découvert chez Agrisano Prevos ...**... pour une personne assurée qui démissionne ?**

Si une personne assurée quitte Agrisano Prevos, un éventuel découvert n'a aucune conséquence sur son avoir d'épargne. Indépendamment du degré de couverture, elle a droit à 100 pour cent de son avoir d'épargne. Une prise en compte du découvert ne serait possible qu'en cas de liquidation partielle de l'institution de prévoyance. En cas de sortie individuelle d'une personne assurée, les conditions d'une liquidation partielle ne sont toutefois pas remplies.

... lors d'un départ à la retraite ?

Le degré de couverture d'Agrisano Prevos n'a aucune influence sur le montant de la prestation en capital ou de la rente au moment de la retraite.

... pour les rentiers et rentières ?

Une sous-couverture n'a aucune influence sur les rentes déjà en cours.

Quel est actuellement le degré de couverture d'Agrisano Prevos ?

Lors du passage du contrat complet à l'autonomie, Swiss Life SA transfère 100 pour cent des avoirs d'épargne disponibles à Agrisano Prevos. Mais comme des réserves techniques doivent être constituées pour l'autonomie, le degré de couverture pourrait être inférieur à 100 pour cent au moment du démarrage. Heureusement, ce n'est pas le cas pour Agrisano Prevos. En plus du droit à 100 pour cent des avoirs d'épargne, elle dispose encore de fonds libres qu'elle gère elle-même aujourd'hui déjà. L'expert mandaté pour la prévoyance professionnelle a calculé le degré de couverture théorique au 1.1.2023, tel qu'il serait au 1.1.2024 en cas de passage à l'autonomie : Ces calculs ont donné une valeur de 103,5 pour cent.

Quel est le risque qu'Agrisano Prevos doit prendre des mesures d'assainissement ?

Lors des décisions de placement des fonds de prévoyance qui lui sont confiés, la fondation accorde une grande importance à la sécurité. Mais en même temps, elle constituera le portefeuille de manière à obtenir un rendement approprié en tenant compte de la capacité de risque. Si, malgré une stratégie de placement prudente, l'évolution des marchés des capitaux devait entraîner un découvert, il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter outre mesure grâce aux avantages structurels par rapport à une caisse de pension au positionnement moyen :

- Agrisano Prevos est exclusivement active dans la prévoyance professionnelle surobligatoire. Elle ne doit donc pas financer de plans LPP de manière transversale.
- Le début de l'autonomie se fait sans effectif de rentiers. Les rentes déjà en cours restent dans le patrimoine de Swiss Life SA et ne pèsent pas sur le degré de couverture.
- Chez Agrisano Prevos, les prestations de vieillesse sont majoritairement perçues sous forme de capital. Cela réduit le besoin en réserves techniques.

Le risque qu'Agrisano Prevos doit prendre des mesures d'assainissement peut donc être considéré comme très faible.

Vous avez encore des questions ?

Les agences régionales Agrisano, qui sont rattachées aux unions cantonales d'agriculteurs, fournissent volontiers de plus amples renseignements.